Rosa Tomentosa. Rosier Cotonneux.

P. J. Redouté pinx. Imprimerie de Rémond. Langlois sculp.

ROSA TOMENTOSA.

(Voyez ci-après l'espèce nº 3, section B.)

LE ROSIER COTONNEUX.

DESCRIPTION.

Les tiges de ce Rosier s'élèvent à quatre ou cinq pieds : elles sont armées d'aiguillons longs, presque droits, un peu comprimés à leur base. Les folioles, moins grandes que celles du *Villosa vulgaris*, sont couvertes, sur les deux faces, de poils mous, nombreux et couchés; enfin il ne diffère du *Rosier velu* que par les tubes de ses calices et ses fruits d'une forme ovoïde plus ou moins allongée. Ses fleurs sont d'un rose-pâle. Il est commun dans la forêt de Fontainebleau. C'est mademoiselle Joséphine Redouté qui l'a découvert, en 1817, dans un rayon plus rapproché de Paris, aux bois de Meudon, près de la faisanderie; jusque-là, il avait échappé aux recherches de M. Thuillier, ou, peut-être, cet habile nomenclateur n'a-t-il vu dans ce Rosier qu'une variété du R. *Villosa*.

Disposition méthodique, en un seul groupe, des Rosiers à feuilles velues sur leurs deux faces.

ROSÆ VILLOSÆ.

Rosæ germinibus globosis in §. A, ovatis in §. B, pedunculisque glabris, hispidisve; foliolis utrinque margineque villosulis aut tomentosis, duplicato dentatis; caule aculeis subrectis, basi subcompressis. (N.)

§. A.

Tubes globuleux, ou presque globuleux.

* *Pédoncules hispides ainsi que les tubes.*

1. R. *Villosa vulgaris*. Rau, *En. Ros.* p. 151. R. (*villosa*) L. *Sp.* 704. Willd. *Spec.* 2, 1069. DC. Fl. franc. édit. 3, nº 3700. Thuill. Fl. de Paris, édit. 2, p. 251. Mer. Nouv. Fl. de Paris, p. 196. Desv. Essai, p. et var. 5.
   R. (*hispida*). Poir. Ency. 6, p. 285.